



HAL
open science

Master Sciences du management

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences du management. 2016, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02041567

HAL Id: hceres-02041567

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041567>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Sciences du management

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master mention *Sciences du management* de l'Université de Bretagne occidentale (UBO) a pour objectif professionnel de former des cadres supérieurs en management des entreprises. Au plan scientifique, l'objectif est de diffuser des connaissances en sciences de gestion, utiles aux futurs responsables et managers des entreprises. Pour répondre aux besoins régionaux et nationaux en compétences, cette formation comporte six spécialités, toutes relevant des sciences de gestion :

- *Management des systèmes d'information* comprenant deux parcours : *Assistance à maîtrise d'ouvrage* (MSI-AMOA) ; *Systèmes d'information et contrôle de gestion* (MSI-SICG) ;
- *Ingénierie financière* (en alternance) ;
- *Comptabilité, contrôle, audit* (CCA), en alternance uniquement ;
- *Management ressources humaines* (MRH), en alternance et sous contrat de professionnalisation ;
- *Marketing des services* (MS), en alternance ;
- *Administration générale de l'entreprise* (AGE) avec trois parcours : *Administration des entreprises* (MAE) ; *Management des entreprises mutualistes et coopératives* ; *Management des entreprises à l'international* (ce parcours n'est pas ouvert faute de candidats). La spécialité AGE forme des généralistes en management, avec notamment le parcours MAE qui est ouvert aux candidats souhaitant avoir une double compétence (généraliste de gestion et management pour des étudiants issus de formation scientifique ou de sciences humaines).

Le master *Sciences du management* se déroule sur deux ans. La première année de master (M1) est commune à toutes les spécialités, avec des parcours préparant la spécialisation en seconde année (M2). Le M2 est entièrement dédié à des enseignements de spécialité, afin de préparer les étudiants à intégrer le monde du travail avec une réelle expertise professionnelle.

Les enseignements, pour l'ensemble de ces spécialités, ont lieu à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Brest, hormis le parcours MAE qui a lieu à Quimper. La spécialité MSI est délocalisée au Maroc (à Casablanca et à Settat), les spécialités MRH et AGE à Cayenne, le M1 à Pointe-à-Pitres à l'Université d'Antilles-Guyane.

Les enseignements ont lieu sous la forme de cours magistraux et de travaux dirigés dans des proportions variables d'une spécialité à l'autre.

Synthèse de l'évaluation

Le master mention *Sciences du management* de l'IAE de Brest est destiné à former des spécialistes en management des entreprises. Les différentes spécialités correspondent pour l'essentiel aux formations standards dispensées dans les universités françaises, avec quelques particularités locales. Les objectifs à la fois du master et de chacune des spécialités sont, globalement, bien présentés, et correspondent bien aux compétences recherchées. Mais, lorsque l'on rentre dans les détails au niveau des spécialités et des parcours, on constate des incohérences ou des manques d'information dans la définition des unités d'enseignement, voire dans certains contenus. Par exemple, le tableau des unités d'enseignement indique, pour la spécialité CCA, 2 626 heures d'enseignement en M2, en master MS, aucun crédit européen n'est attribué à l'unité 8. Pour l'ensemble des spécialités, on note l'absence de coefficients attribués à chaque matière. Les incohérences incitent à relativiser certaines données figurant dans le dossier.

Le master mention *Sciences du management* est situé dans une région dynamique sur le plan économique. Il existe au niveau local plusieurs formations comparables, mais l'IAE de Brest bénéficie d'une bonne attractivité, ce qui lui permet de garder des effectifs globalement importants. L'équipe pédagogique couvre l'ensemble des compétences visées par les objectifs des différentes spécialités, ce qui est rendu possible par l'existence d'une équipe de chercheurs de haut niveau

et par la participation de professionnels, ayant à la fois un niveau de formation compatible avec celui de leur intervention et des responsabilités dans une organisation. Les différentes spécialités bénéficient d'un bon adossement à la recherche, ce qui permet aux étudiants de disposer d'outils et de connaissances sous la direction d'enseignants-chercheurs. Cet aspect est renforcé par la participation des étudiants à l'organisation de manifestations scientifiques et leur assistance aux colloques éventuels organisés par l'IAE de l'UBO.

La professionnalisation des étudiants se fait à la fois à travers l'intervention de professionnels dans l'enseignement et la mise en place de la formation en alternance. Les professionnels participent aux différents conseils de perfectionnement et l'établissement a noué des liens importants avec des ordres ou des organismes professionnels (par exemple : Ordre des experts-comptables, Chambre de commerce et d'industrie (CCI), Agence pour l'emploi des cadres (APEC)).

La dimension internationale de la formation est bien présente. Elle est inégale selon les spécialités, notamment du fait de leurs spécificités nationales (comme pour CCA). De nombreux partenariats avec des établissements étrangers ont été mis en place, se traduisant par des échanges d'étudiants dans le cadre du programme Erasmus. De même, une spécialité de la formation accueille régulièrement des professeurs invités. À cela s'ajoute les délocalisations, mais on ne dispose pas d'information, notamment sur la délocalisation de la spécialité MSI au Maroc, ce qui est fort dommageable. Enfin, la formation accueille des étudiants étrangers, particulièrement dans la spécialité AGE, et a mis en place une association (Tandem) des étudiants de l'IAE dédiée à l'accueil des étudiants étrangers.

L'accès au master mention *Sciences du management* est sélectif. L'IAE de Brest exige des candidats de joindre à leur dossier de candidature le score IAE-Message (il s'agit d'un test sous forme de questionnaire à choix multiples (QCM) portant sur l'Expression, l'Anglais, la Logique et la Culture générale, utilisé par les IAE) comme condition nécessaire pour l'accès à ses formations. Le mode de sélection des candidats est conforme à ce qui se pratique dans les IAE, à savoir étude du dossier et entretien de motivation (obligatoire en M2).

Le master est proposé en formation initiale en première année et, pour l'essentiel, en alternance en seconde année. Des ressources numériques sont proposées aux étudiants (Moodle, préparation du Certificat informatique et internet (C2i), etc.), qui bénéficient aussi de l'utilisation de certains logiciels métiers.

Au cours de leur cursus, les étudiants sont évalués selon diverses modalités (examen final, contrôle continu, travail individuel, travaux de groupe, dossier). Mais les descriptifs des modes d'évaluation de certaines spécialités sont incomplets ; de même, quelques parcours et spécialités n'indiquent pas clairement les coefficients affectés à certains enseignements, ni parfois le nombre de crédits européens. Les jurys, conformément aux standards universitaires, sont composés d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels qui délibèrent à l'issue de chacune des deux sessions.

Le suivi de l'acquisition des compétences se fait à l'aide du « livret d'apprentissage », qui fait le lien entre les professionnels et les responsables pédagogiques. Il se fait aussi par la mise en situation des étudiants lors de la réalisation de projets. Enfin, la visite des tuteurs universitaires aux stagiaires contribue à s'informer sur l'état des compétences de ces derniers.

Le suivi des diplômés du master mention *Sciences du management* est assuré par le service commun de l'Université (Cap Avenir), chargé du suivi de l'insertion professionnelle. Ce suivi présente des insuffisances : aucune information n'est fournie sur le taux d'insertion des anciens depuis 2012, alors que la survie des formations dépend principalement de cet objectif. D'autre part, les conseils de perfectionnement sont informés de l'évaluation de la formation au niveau de la mention et au niveau de chaque spécialité. Les responsables ont mis en place des mesures d'autoévaluation qui permettent aux étudiants de se prononcer sur la qualité de leur formation. À cela s'ajoute la certification Qualicert des IAE.

Points forts :

- Il s'agit d'une formation qui a tissé des liens importants avec les milieux professionnels, surtout au niveau local.
- Elle associe des enseignants académiques et des professionnels ayant des compétences reconnues dans leurs organisations. La mise en œuvre de la certification Qualicert par l'IAE contribue à une bonne organisation administrative du master dans son ensemble.
- La formation bénéficie d'une bonne attractivité du fait de la professionnalisation de ses diplômés, notamment par la mise en place de l'enseignement par alternance.
- Les équipes pédagogiques disposent des compétences nécessaires pour atteindre les objectifs définis par ce master. La mention est adossée à une équipe de chercheurs, avec des axes de recherche bien précis et couvrant tous les domaines de spécialisation en M2.

- La recherche est bien présente dans les enseignements dispensés selon diverses modalités (projet d'étudiants, mémoires, participation à des colloques).

Points faibles :

- Le point faible le plus important est l'insuffisance du suivi des diplômés en matière d'insertion.
- On note des insuffisances dans la définition des parcours et parfois dans les modalités d'évaluation des connaissances.
- L'affectation des crédits européens et des coefficients aux différents enseignements manque de cohérence. Le tableau d'enseignement présente de graves lacunes.
- Le nombre d'heures d'enseignement est parfois fantaisiste et n'est pas en rapport avec les crédits européens. Ainsi, 150 heures d'enseignement correspondent à 15 crédits européens, un nombre identique à ce qui est attribué à 62 heures d'enseignement (spécialité *AGE*). Certains critères de sélection des étudiants en M2 restent flous.
- Enfin, les informations sur la délocalisation du M2 *MSI* au Maroc sont absentes.

Recommandations :

Si la formation semble bien intégrée dans son environnement, dispose des ressources et des compétences nécessaires pour atteindre ses objectifs pédagogiques, il apparaît nécessaire de :

- mettre en place un suivi des diplômés sur des périodes au moins une fois tous les 18 mois ;
- définir de manière claire les différents parcours, voire les réduire ;
- préciser les contenus des parcours et des spécialités ainsi que les crédits et les coefficients qui leur sont attribués ;
- revoir les tableaux d'enseignement des différents parcours et spécialités afin d'éviter les redondances et apporter les précisions nécessaires sur les éléments suivants : le volume des heures d'enseignement de chaque cours ou unité d'enseignement, les crédits alloués à chaque unité d'enseignement et les coefficients utilisés pour l'évaluation des étudiants ;
- clarifier les modalités de recrutement et d'évaluation des étudiants ;
- préciser le contenu du dispositif utilisé par les responsables pour l'évaluation des enseignements.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation cherche à transmettre les connaissances de haut niveau permettant de former des spécialistes en gestion des entreprises dans diverses spécialités. Elle vise à donner aux étudiants les connaissances et compétences leur permettant d'occuper des postes de responsabilité autour des problématiques de management des organisations. Le master se déroule en quatre semestres, les deux premiers semestres correspondent au M1, avec divers parcours qui préparent l'accès aux différentes spécialités du M2. La spécialisation se fait sur les deux semestres suivants, sanctionnée par l'obtention du master de l'une des spécialités suivantes : <i>MSI</i> ; <i>Ingénierie financière</i> ; <i>CCA</i> ; <i>MRH</i> ; <i>MS</i> ; <i>AGE</i>. Si l'architecture de la formation semble dans sa globalité cohérente, la construction du cursus est inégale d'une spécialité à l'autre, même si les objectifs de chaque spécialité sont bien définis. La distinction des parcours ne semble pas toujours justifiée. Tel est le cas des spécialités <i>AGE</i> et <i>MSI</i>. De même, la différenciation d'enseignements aux contenus quasi-identiques entre les spécialités n'est pas convaincante et interpelle sur les mutualisations possibles. Tous ces éléments amènent à émettre quelques réserves sur la cohérence des enseignements proposés, notamment pour les spécialités <i>CCA</i>, <i>MRH</i>, <i>MS</i> et <i>Ingénierie financière</i>. Pour les spécialités <i>AGE</i> et <i>MSI</i> les parcours manquent de clarté.</p>
<p>Environnement de la</p>	<p>Le master <i>Sciences du management</i> correspond aux formations généralement dispensées par les IAE et les écoles de commerce, de ce fait</p>

<p>formation</p>	<p>l'IAE de Brest se trouve en concurrence avec plusieurs formations comparables au niveau local (Ecole de commerce de Brest) et régional (université de Rennes 1, Ecole supérieure de commerce de Rennes). L'offre est dense au niveau de la région Bretagne, mais le master de l'IAE de Brest reste attractif. Il bénéficie d'un ancrage important dans son environnement, ce que démontrent les partenariats avec les milieux économiques et professionnels. D'autre part, il est adossé à une équipe riche, dont les domaines de recherche sont nombreux et variés et couvrent toutes les spécialités du master.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique comprend à la fois des enseignants-chercheurs, des enseignants, des professeurs associés (PAST) et des professionnels. Ces derniers doivent avoir un bon niveau académique pour pouvoir enseigner dans la formation. Les intervenants extérieurs sont tous en activité et occupent des fonctions de responsabilité, ce qui rend leurs enseignements profitables aux étudiants.</p> <p>La mention est pilotée par un enseignant-chercheur et chaque spécialité est sous l'autorité d'un responsable qui assure son pilotage et le suivi des étudiants. Mais, la participation des autres membres du corps enseignant dans ce pilotage n'est pas évoquée, ce qui constitue une lacune dans le dossier.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs étudiants sont importants, mais variables d'une année à l'autre. Leur nombre est globalement compris entre 125 et 170 en M1. On dénombre de 12 à 41 étudiants par spécialité, avec un nombre plus élevé pour le master en AGE. Le nombre d'étudiants par spécialité est assez conséquent à l'exception du M2 spécialité <i>Ingénierie financière</i> dont les effectifs sont en baisse ces dernières années.</p> <p>Mais le dossier ne donne aucune justification de cette variation. On se demande si elle liée au nombre d'inscrits en licence de l'IAE ou à d'autres éléments.</p> <p>Les taux de réussite dans les différentes spécialités sont très élevés, à l'exception de la spécialité AGE (taux de réussite de 75 %), avec très peu d'abandons durant le cursus.</p> <p>Le taux d'insertion des diplômés semble élevé. Cependant, cette appréciation est à relativiser dans la mesure où le taux de répondants aux différentes enquêtes de l'UBO sur le devenir des diplômés est insuffisant et varie d'une enquête à l'autre. Ainsi, pour l'année 2012, ce taux est très bas pour la spécialité MSI : 37,90 %. Il varie de 58 % à 75 % pour les autres spécialités, pour atteindre 81,80 % pour la spécialité CCA.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La mention bénéficie d'un bon adossement à la recherche. L'équipe pédagogique regroupe plusieurs enseignants-chercheurs membres du laboratoire Information, Coordination, Incitations (ICI) avec une diversité dans les axes de recherche couvrant la plupart des spécialités du master.</p> <p>L'intérêt pour la recherche est bien présent dans la formation. En effet, plusieurs enseignements intègrent une sensibilisation des étudiants à la recherche. Durant leur cursus, les étudiants sont amenés à participer à des colloques (organisés par l'établissement) et à des projets impliquant la recherche. Enfin, le mémoire de fin d'études comporte des exigences et le développement d'une problématique et d'une méthodologie de recueil des données. Lors de la réalisation de son mémoire de fin d'études, l'étudiant bénéficie d'un accompagnement par un enseignant qui supervise son travail.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation occupe une part importante dans le cursus. D'abord la plupart des spécialités s'effectuent en alternance, avec un nombre important de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation, ce qui témoigne de la recherche d'une professionnalisation des formations. Une part satisfaisante de professionnels intervient dans les enseignements et dans le suivi des étudiants. Les alternants sont suivis à la fois par un tuteur de l'organisme d'accueil et par un membre du corps enseignant, ce qui permet des échanges sur l'acquisition de compétences professionnelles par les étudiants. À cela s'ajoutent des liens importants tissés avec le monde professionnel, ce qui rend possible des rencontres entre les étudiants et</p>

	<p>les acteurs du monde économique. L'existence de stages en M1 (sauf pour ceux qui ont choisi le parcours recherche) renforce l'aspect professionnalisation de la mention.</p>
Place des projets et stages	<p>Un stage de 10 semaines est proposé aux étudiants en M1, cette durée pouvant aller jusqu'à 12 semaines pour le parcours <i>MRH</i>. Au niveau des spécialités en M2, les étudiants sont en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation. Les étudiants n'ayant pas de contrat d'alternance effectuent un stage alterné ou un stage long.</p> <p>Durant leur cursus les étudiants peuvent participer à des projets ou à des missions en entreprises ou encore à des événements en rapport avec le monde professionnel.</p>
Place de l'international	<p>De nombreuses conventions ont été mises en place avec des partenaires étrangers. Mais cette ouverture reste inégale pour les différentes spécialités. Certaines ne se prêtent pas vraiment à la mobilité, du fait des spécificités nationales ou de la mise en place de l'alternance. Tel est le cas de la spécialité <i>CCA</i>. Toutefois, la mobilité étudiante se produit dans le cadre du programme Erasmus, l'invitation de professeurs étrangers et la délocalisation d'une formation au Maroc. En revanche, on ne relève pas d'enseignements en langue étrangère, carence dommageable pour une formation en management aspirant à une ouverture à l'international.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La formation est sélective, puisqu'elle exige le score IAE-Message pour l'accès au M1 et une sélection sur entretien pour l'accès en M2. L'accès à cette mention est aussi possible dans le cas de reprise d'études par validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) ou par validation d'études supérieures (VES). A priori, il n'existe pas de dispositif de mise à niveau pour les étudiants ayant un cursus insuffisant en management, ce qui réduit l'accès à la formation pour des étudiants souhaitant une réorientation après une licence ne relevant pas du domaine Economie et Gestion.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La mention est proposée uniquement en formation initiale durant la première année du master. En seconde année, pour la plupart des spécialités, la formation se déroule en alternance et en formation continue. Tous les enseignements sont réalisés en présentiel.</p> <p>Des ressources numériques sont mises à la disposition des étudiants (plateforme numérique de l'université, travail collaboratif, portefeuille de compétences, etc.). Il s'agit là d'usages numériques en cours dans toutes les universités et ne témoignant pas d'un effort spécifique de la formation. À cela s'ajoute l'utilisation de certains outils métiers : Enterprise resource planning (ERP) AX, Oracle, Windesign, 4D, QlickView. Ces outils sont utilisés généralement pour les spécialités <i>MSI</i> et <i>CCA</i> notamment.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants varient d'une spécialité à l'autre. On peut énumérer les modalités suivantes : contrôle continu, examen terminal, écrit et/ou oral, dossier, évaluation collective, évaluation individuelle, etc.</p> <p>Les délibérations des jurys se déroulent conformément aux modalités en vigueur dans nos universités. Le jury d'une spécialité se compose des enseignants de la spécialité qui regroupent des enseignants-chercheurs, des enseignants et des professionnels. Le jury, présidé par le responsable de la spécialité, se réunit en première session et en seconde session.</p> <p>Mais les modalités d'examen et de fonctionnement des jurys ne sont pas bien définies pour toutes les spécialités, à l'exception de la spécialité <i>CCA</i>. Le dossier n'indique pas non plus les modes d'évaluation spécifiques pour les parcours recherche.</p> <p>L'obtention du master de cette mention nécessite une moyenne générale de 10/20, sauf la spécialité <i>MRH</i> qui exige, en plus, une note de 12/20 en mémoire de fin d'études. Aucune justification n'est donnée pour expliquer un tel choix, ce qui est discutable, dans la mesure où elle déroge aux règles communes à l'ensemble des étudiants du M1.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) renseignent bien sur les objectifs et les compétences recherchées par les différentes spécialités de la mention.</p> <p>Le suivi de l'acquisition des compétences des étudiants se fait par divers</p>

	<p>moyens : utilisation du « livret d'apprentissage » pour les alternants (qui permet de faire le lien avec les tuteurs dans les établissements d'accueil des alternants), contrôle continu et contrôle terminal, mise en situation professionnelle dans le cadre de projets, d'études de cas, de jeux d'entreprise ou, enfin, lors de la soutenance du mémoire professionnel.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est organisé et réalisé par les services centraux de l'Université, à travers un dispositif dédié, « Cap Avenir ». Ce service réalise les enquêtes à 18 et à 30 mois, afin d'avoir une indication sur les emplois occupés par les diplômés. Les résultats sont inégaux entre les spécialités et varient chaque année. D'après les enquêtes de 2011 et de 2013, il semble que, sur le pourcentage de répondants, la proportion de diplômés sans emploi soit assez importante : de 12 % à 28,6 % selon les spécialités. Dans le détail, les pourcentages des diplômés sans emploi de l'enquête 2012 sont les suivants : <i>AGE</i> 23 %, <i>CCA</i> 12 %, <i>Ingénierie financière</i> 16 %, <i>MRH</i> 12 %, <i>MSI</i> 28,6 %, <i>MS</i> 23 %.</p> <p>Au niveau des spécialités, il est indiqué que les responsables ont des outils de suivi interne de leur formation. Mais les renseignements sur ces modalités ne sont pas fournis.</p> <p>Il est surprenant que les responsables ne disposent pas d'information sur l'insertion des diplômés depuis 2012, surtout que les dossiers par spécialité mentionnent clairement la mise en place d'enquêtes d'insertion au niveau de chaque spécialité.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement existe au niveau de la mention et au niveau de chaque spécialité. Chaque conseil associe des enseignants-chercheurs, des enseignants, des intervenants professionnels et des personnalités des milieux économiques. Mais les anciens diplômés et les représentants des étudiants n'y figurent pas.</p> <p>Le conseil de perfectionnement s'assure selon le dossier du bon fonctionnement de la formation et discute de l'amélioration des contenus et du contrôle des connaissances nécessaires. Mais le dossier ne mentionne pas les améliorations qui ont pu être apportées à la formation suite aux recommandations de ce conseil.</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

Vous trouverez ci-après l'ensemble des réponses des responsables de formations ou de composantes aux interrogations formulées dans les rapports et des commentaires sur les recommandations des experts.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**

Eléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	DEG
Type (Licence, LPro, Master)	Master
Intitulé de la formation	Sciences du Management
Responsable de la formation	Marie-Noëlle CHALAYE

Master Sciences du Management

- ✓ « *Insuffisance du suivi des diplômés en matière d'insertion* » : Suivi assuré par un service central CAP AVENIR. L'Observatoire de l'insertion fait une enquête à 6 mois, 18 mois 30 mois après diplomation. Le suivi est réalisé pour chaque formation. Chaque responsable a ainsi accès à la fiche correspondant à la formation dont il ou elle a la charge.
- ✓ « *Tableau d'enseignement présente de graves lacunes* » : remarque non comprise.
- ✓ « *liens entre ECTS et volumes horaires des enseignements incohérents* » : Les crédits ECTS ne doivent pas uniquement traduire le travail (calculé en heures) des étudiants mais également le poids des compétences construites dans un module vis-à-vis des objectifs métiers poursuivis. Certaines compétences sont lentes à acquérir mais ne sont finalement pas centrales dans les activités professionnelles des diplômés et vice et versa. Elles sont néanmoins nécessaires pour exercer ce métier. Il ne peut y avoir un lien arithmétique entre heures et ECTS
- ✓ « *il faudrait réduire les parcours* » : Nos parcours correspondent
 - Soit à des compétences et des métiers différents (masters de spécialités CCA, IF, Marketing des services, MRH, MSI, CGAO). La différenciation des parcours se justifie pleinement car les compétences sont bien différentes. A ce sujet, une phrase incomplète fait référence à un défaut de cohérence des enseignements en CCA et MRH. Nous ne comprenons pas cette remarque. Les maquettes de formation ont été construites en associant les conseils de perfectionnement des diplômés intégrant des représentants des professions.
 - Soit à des publics différents (parcours spécifiques pour les stagiaires de formation continue pour Master MAE). L'organisation de la formation rend indispensable certains aménagements dans la maquette.

- ✓ « Le tableau des unités d'enseignement indique, pour la spécialité CCA, 2626 heures en M2 »
« ...quelques réserves sur la cohérence des enseignements proposés, notamment pour la spécialité CCA » : Le programme du master CCA a été conçu dans le respect du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG), diplôme d'Etat gradé master qui permet d'accéder au stage d'expertise comptable. D'ailleurs, suite à la décision de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables (CCFPEC) du 30 juin 2011, le master permet à ses diplômés de bénéficier de la dispense de 5 épreuves du DSCG depuis la session 2012.

La première année du master comptabilise 496 heures d'enseignement et est validée par un stage obligatoire de 10 semaines minimum réalisé soit dans un cabinet d'expertise comptable, soit dans un service comptable d'une structure privée ou publique. La seconde année du master se prépare en alternance et compte 476 heures d'enseignement. Les tableaux suivants détaillent le programme du master par semestre et indiquent les ECTS par module.

Semestre 7

UE	Module	Heures CM	Heures TD	ECTS
UE1	Management stratégie	24	12	4
UE1	Finance	24	12	4
UE1	Gestion des ressources humaines	24	6	4
UE1	Conduite du changement (parcours FC)	24	6	4
UE1	Droit des affaires	24	6	4
UE2	Informatique		30	2
UE2	Gouvernance des SI (parcours FC)	24		2
UE2	Anglais des affaires		18	2
UE2	Sources d'information et Contrôle de gestion	24	12	2
UE2	Projet professionnel		24	2
Total heures S7		168	126	30

Semestre 8 Parcours FC

UE	Module	Heures CM	Heures TD	ECTS
UE3	Gouvernance des systèmes d'information	24		4
UE3	Stratégie financière	24		4
UE3	Management et contrôle de gestion	48	12	5
UE3	Fiscalité et comptabilité normes IAS et IFRS	48	6	5
UE4	Progiciels de gestion intégrés (PGI)	22		4
UE4	Anglais des affaires		18	4
UE4	Stage et mémoire professionnel			4
Total heures S8		166	36	30

	CM	TD	ECTS
Total heures enseignement	334	162	60

Intitulé des UEs et Modules	Vol. horaire		
	CM	TD	ECTS
UE5 Gestion Juridique, fiscale et sociale			
M51 Le droit des contrats	10,5		
M52 Le droit pénal	14		
M53 Le développement de l'entreprise	14		
M54 L'entreprise et l'administration fiscale	14		
M55 Fiscalité	17,5		
M56 De l'entreprise au groupe	7		
M57 La pérennité de l'entreprise	21		
M58 La gestion des associations	14		
total heures UE5	112	-	12
UE6 Finance			
M61 La valeur	21		
M62 La gestion des projets d'investissements	10,5		
M63 La politique de financement	17,5		
M64 Le financement de l'entreprise	14		
M65 L'ingénierie financière	14		
	7		
	3,5		
total heures UE6	87,5	-	11
UE7 Management des systèmes d'information et contrôle de gestion			
M71 Gestion de projet de SI et modélisation UML	24,5		
M72 Gestion de la performance informatique	14		
M73 L'audit des systèmes informatisés	14		
M74 Contrôle de gestion social	21		
	14		
total heures UE7	87,5	-	11
UE8 Comptabilité et Audit			
M81 L'évaluation de l'entreprise	21		5
M82 Opérations de fusions	24,5		
M83 Les consolidations	38,5		5
M84 L'analyse des comptes consolidés	17,5		
M85 Le contrôle interne et l'audit	17,5		4
	14		
	7		
total heures UE8 (total ECTS)	140	-	14
UE9 Professionnalisation			

M91 Relations professionnelles et tutorat		17,5	10
M92 Relations professionnelles - communication	14		
M93 Business english		17,5	2
total heures UE9 (total ECTS)	14	35	12

Total heures CM	441		
Total heures TD		35	
Total volume globale formation (total ECTS)	476		60

Master 2 AGE

« Le nombre d'heures d'enseignement est parfois fantaisiste et n'est pas en rapport avec les crédits européens. Ainsi 150 heures d'enseignement correspondent à 15 crédits européens, un nombre identique à ce qui est attribué à 62 heures d'enseignement (spécialité AGE) »

En spécialité AGE les nombres d'heures des maquettes opérationnelles sont les suivants (avec les ECTS attribuées). Chaque UE correspond au moins à 80 heures :

Maquette AGE tronc commun

UE	Nombre d'heures	Crédits
UE1 – Enseignements fondamentaux de gestion 1	108	15
UE2 – Enseignements fondamentaux de gestion 2	96	15
	204	30

Master 2 AGE parcours A – Management des entreprises

UE	Nombre d'heures	Crédits
UE3 – Environnement de l'entreprise et outils d'aide à la décision	120	15
UE4 – Enseignements approfondis de gestion et pratiques professionnelles	150	15
	270	30

Master 2 AGE parcours B – Mutualisme et Coopérative

UE	Nombre d'heures	Crédits
UE3 – Environnement de l'entreprise et outils d'aide à la décision – Management constitutionnel	80	15
UE4 – Enseignements approfondis de gestion et pratiques professionnelles	100	15
	180	

Remarque sur le taux de réussite – Master 2 AGE (75%)

« Le taux de réussite semble élevé..... à l'exception de la spécialité AGE (taux de réussite de 75%)

Comme signalé par l'évaluateur le master 2 AGE accueille des étudiants étrangers. Certains de ces étudiants ne réussissent pas le M2 AGE lors de leur première inscription. En effet même s'ils ont un bon dossier dans leur première compétence notamment pour les scientifiques, il s'avère que lors des épreuves des modules : stratégie, marketing et droit ils ont des difficultés rédactionnelles, ils leur faut un temps d'adaptation à ce type d'épreuve, ce qui peut entraîner une moyenne ne leur permettant pas d'obtenir le diplôme la première année d'inscription à l'IAE. En tenant compte de ce contexte le jury de fin d'année peut leur donner la possibilité de redoublement.

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE